

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

ÉTUDE DES CRÉDITS

2017
2018



Renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

1. POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR 2016-2017, INDIQUER : 19
 - A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;
 - B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;
 - C) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION.

2. LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017. INDIQUER : 21
 - A) LE LIEU;
 - B) LE COÛT;
 - C) LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;
 - D) LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
 - E) LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
 - F) LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.

3. SOMMES DÉPENSÉES EN 2016-2017 (ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)..... 23

4. LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE EN 2016-2017, EN INDIQUANT POUR CHACUN : 25
 - A) SON MANDAT;
 - B) LA LISTE DES MEMBRES;
 - C) LE BUDGET DÉPENSÉ;
 - D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES;
 - E) LES RÉSULTATS ATTEINTS.

5. NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2016-2017 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS..... 27

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

6.	COPIE ET DÉTAIL DE TOUTE DEMANDE DE RÉDUCTION, DE CONSOLIDATION, D'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DE MOYENS OU DE COMPRESSIONS DE DÉPENSES, REÇUE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2016-2017. FOURNIR L'ENSEMBLE DES ÉCHANGES, CORRESPONDANCES OU AUTRES À CE SUJET.....	29
7	LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2016-2017, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.....	31
8.	NOMBRE TOTAL D'AVIS, JURIDIQUES ET AUTRES, COMMANDÉS EN 2016-2017 PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET DU MINISTRE, AINSI QUE PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE. FOURNIR LA LISTE COMPLÈTE EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET, LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE QUI A RÉALISÉ L'AVIS ET LA DATE DE RÉCEPTION	33
9.	LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2016-2017. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.....	35
10.	LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES (SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC) PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016-2017	37
11.	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2016-2017 :	39
	A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS;	
	B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;	
	C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;	
	D) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.	
12.	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2016-2017 :	41
	A) LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;	
	B) LES COÛTS DE CES CAMPAGNES;	
	C) LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;	
	D) LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE;	
	E) LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

13.	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2016-2017 :	43
	A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;	
	B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;	
	C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.	
	FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.	
14.	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2016-2017 :	45
	A) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS S ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;	
	B) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;	
	C) LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCES OU ORGANISMES.	
	D) LE TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2016-2017 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.	
	E) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2016-2017 AU SEIN DU CABINET DU MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.	
15.	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS ET LES COÛTS RELIÉS À LA PRÉPARATION DE L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES (INCLUANT LES RÉPONSES AUX QUESTIONS ET LES PRÉSENCES EN COMMISSION PARLEMENTAIRE)	47
16.	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR CHACUNE DES ANNÉES 2011-2012 À 2016-2017, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILÉ PAR ANNÉES) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2017-2018.....	49
17.	NOMBRE DE FONCTIONNAIRES ET/OU, ETC TRAVAILLANT DIRECTEMENT POUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DANS CHACUNE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES EN 2015-2016 ET 2016-2017. ÉVOLUTION DES 5 DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES	51
18.	NOMBRE D'INSPECTEURS OU ETC ÉQUIVALENT POUR CHAQUE SECTEUR DU MINISTÈRE (FORÊT, MINES, ÉNERGIE, FAUNE) VENTILER PAR SECTEUR. NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2015-2016 ET 2016-2017, EN VENTILANT PAR SECTEUR ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	53

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

19.	ÉVOLUTION DES BUDGETS RÉGIONAUX OU DÉVOLUS AUX BUREAUX RÉGIONAUX DU MINISTÈRE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	55
20.	POUR CHACUN DES POINTS SUIVANTS, VENTILER LES COÛTS DÉFRAYÉS PAR LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES RELEVANT DU MINISTÈRE AINSI QUE LE NOMBRE DE CAS RÉPERTORIÉS POUR 2015-2016 ET 2016-2017 :	57
	A) ALGUES BLEU-VERT DANS NOS PLANS D'EAU;	
	B) CONSOMMATION SÉCURITAIRE DES POISSONS SAUVAGES;	
	C) CONSEILS POUR LE NOURRISSAGE DES OISEAUX;	
	D) GRIPPE AVIAIRE;	
	E) MALADIE DÉBILITANTE CHRONIQUE DES CERVIDÉS;	
	F) MANIPULATION ET CONSERVATION DE LA VIANDE DE GIBIER;	
	G) NOURRISSAGE ARTIFICIEL DES CERFS DE VIRGINIE EN HIVER;	
	H) PARASITES ET ANOMALIES DES POISSONS;	
	I) PRINCIPAUX PARASITES DU CARIBOU AU QUÉBEC;	
	J) RAGE DU RATON LAVEUR;	
	K) SANTÉ DES OISEAUX SAUVAGES AU QUÉBEC;	
	L) SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE;	
	M) SYNDROME DU MUSEAU BLANC CHEZ LES CHAUVES-SOURIS;	
	N) TULARÉMIE : UNE MALADIE QU'ON PEUT ÉVITER;	
	O) LE VER PARASITE ANISAKIS SIMPLEX ET LE « SYNDROME INFLAMMATOIRE PÉRIANALE » CHEZ LE SAUMON ATLANTIQUE SAUVAGE;	
	P) VNO - VIRUS DU NIL OCCIDENTAL.	
21.	LE DÉTAIL DES MONTANTS ALLOUÉS AU VOLET INNOVATION EN 2015-2016 ET 2016-2017	59
22.	VENTILATION DES ETC PAR SECTEUR D'INTERVENTION (FORÊT, MINES, ÉNERGIE, FAUNES) POUR 2015-2016 ET 2016-2017. MASSE SALARIALE GLOBALE POUR CHACUNE DE CES CATÉGORIES	61
23A.	LE NOMBRE D'EFFECTIFS (ETC) ATTITRÉ À LA GESTION DU FONDS VERT AU SEIN DU MINISTÈRE EN 2016-2017, VENTILÉ PAR POSTE. FOURNIR LA MASSE SALARIALE TOTALE	63

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

- 24A. LE TOTAL DES SOMMES DÉPENSÉES OU OCTROYÉES SOUS FORME D'AIDES FINANCIÈRES PAR LE MINISTÈRE PAR L'ENTREMISE DU FONDS VERT EN 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017, VENTILÉS PAR PROGRAMMES INSCRIT DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION 2013-2020 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LE CAS ÉCHÉANT 65
- 25A. LA LISTE DE TOUS LES PROJETS QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE FINANCIÈRE PAR L'ENTREMISE DU FONDS VERT, EN 2015-2016 ET 2016-2017 AVEC MENTION : 67
- A) LA DESCRIPTION DU PROJET;
- B) DE L'ENTREPRISE, DE L'ORGANISME OU DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE;
- C) DU PROGRAMME CONCERNÉ, LE CAS ÉCHÉANT;
- D) DU MONTANT DÉBOURSÉ;
- E) DE LA DATE DU DÉBOURSEMENT;
- F) DE L'OBJECTIF POURSUIVI EN TERMES DE RÉDUCTION DES GES.
- POUR CHACUN DE CES PROJETS FOURNIR LE CAS ÉCHÉANT UNE COPIE DE LA DÉCISION RENDUE PAR LE MINISTÈRE, COMPRENANT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET LES EXIGENCES RELATIVES. POUR CHACUN DE CES PROJETS, FOURNIR LE CAS ÉCHÉANT UNE COPIE DE L'ÉVALUATION DU PROJET ET DES RÉSULTATS OBTENUS, NOTAMMENT EN TERMES DE RÉDUCTION DES GES.
- 26A. CONCERNANT LA GESTION DU FONDS VERT PAR LE MINISTÈRE, FOURNIR POUR 2016-2017 : 69
- A) LE CADRE DE GESTION UTILISÉ;
- B) LA GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS;
- C) LES OBJECTIFS POURSUIVIS.
- 27A. L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES SOMMES DÉPENSÉES, DE CHACUN DES GRANDS AXES (OU ORIENTATIONS) DE LA STRATÉGIE MARITIME. DÉTAIL DES ACTIONS ENTREPRISES, ET LE CAS ÉCHÉANT DES PROJETS SOUTENUS, PAR LE MINISTÈRE POUR CHACUNE DE CELLES PRÉVUES AU PLAN D'ACTION 2015-2020 : 71
- 1) CONSACRER UNE ENVELOPPE DE 2 1,6. MILLIONS DE DOLLARS POUR LA MISE EN VALEUR DE CERTAINS ATTRAITES NATURELS DU SAINT-LAURENT.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018 QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

VOLET ÉNERGIE / HYDRO-QUÉBEC

- 28A. POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, ET CE, POUR LES ANNÉES 2011 à 2016 (ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018), VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE ET LE DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET : 73
- A) PROGRAMME NOVOCLIMAT
 - B) PROGRAMME RÉNOCLIMAT
 - C) PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE MESURES EFFICACES DANS LES BÂTIMENTS
 - D) PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE (PAIE)
 - E) PROGRAMME D'AIDE À L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES OPÉRATIONNELS
 - F) PROGRAMME D'AIDE À L'UTILISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE POUR LE CHAUFFAGE (PROJET PILOTE)
 - G) PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR MANUFACTURIER
 - H) PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) :
 - 1.VOLET ARÉNAS ET CENTRES DE CURLING
 - 2.VOLET SUPERMARCHÉS
 - 3.VOLET AGROALIMENTAIRE (PROJET PILOTE)
 - I) PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT LOURD
 - J) PROGRAMME ÉCOMOBILE (PROJET PILOTE)
 - K) PROGRAMME ÉCONOLOGIS
 - L) TECHNOCLIMAT - PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DES TECHNOLOGIES VERTES VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
- 23B. LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET ÉNERGIE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN 75
- 24B. CONCERNANT LA CENTRALE AU GAZ DE BÉCANCOUR, FOURNIR POUR LES ANNÉES 9 DERNIÈRES ANNÉES LE MONTANT DES COMPENSATIONS FINANCIÈRES VERSÉES À LA COMPAGNIE ALBERTAINE TRANSCANADA ENERGY POUR MAINTENIR LA CENTRALE EN RÉSERVE 77
- 25B. VEUILLEZ FOURNIR LE PLAN COMPLET ET DÉTAILLÉ, DE REMISE EN MARCHÉ ET DE REMISE À NIVEAU DE LA CENTRALE AU GAZ DE BÉCANCOUR, EN CAS DE BESOIN DE PUISSANCE IMMÉDIATE PAR LE RÉSEAU HYDRO-QUÉBEC..... 79

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

- 26B. ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT:..... 81
- A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS
 - B) LA DATE DES RENCONTRES
 - C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS
 - D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT
 - E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE
- 27B. CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ISSUE DE PROJETS HYDROÉLECTRIQUES DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNEZ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION : 83
- A) LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME
 - B) LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS
 - C) LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS
 - D) LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN
- 28B. ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES : LISTE DES PROJETS AUTORISÉS ET REFUSÉS EN 2014-2015, EN 2015-2016 ET EN 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) : 85
29. CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR DES CENTRALES DE COGÉNÉRATION À BASE DE BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNEZ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION : 87
- A) LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME
 - B) LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS
 - C) LE PRIX D'ACHAT POUR L'ANNÉE EN COURS
 - D) LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS
 - E) LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

30.	CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLES FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) LES DONNÉES SUIVANTES :.....	89
	A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;	
	B) BILAN DE CES RENCONTRES;	
	C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;	
	D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;	
31.	CONCERNANT LE GISEMENT D'OLD HARRY :	95
	A) UNE ESTIMATION DU MINISTÈRE SUR LE NOMBRE DE BARILS DE PÉTROLE QUE POURRAIT CONTENIR LE GISEMENT D'OLD HARRY;	
	B) UNE ESTIMATION SUR LES REDEVANCES QUE POURRAIT TOUCHER LE GOUVERNEMENT PAR L'EXPLOITATION;	
	C) UNE COPIE DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DU GISEMENT;	
	D) UNE COPIE DE L'ENTENTE SIGNÉE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.	
32.	CONCERNANT LES DROITS D'EXPLOITATION SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI, FOURNIR L'INFORMATION SUIVANTE:.....	97
	A) DÉTAIL DES SOMMES OBTENUES PAR HYDRO-QUÉBEC POUR CÉDER SES DROITS D'EXPLOITATION SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI À LA FIRME PÉTROLIA	
33.	FOURNIR LE CONTRAT LIANT LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET L'ENTREPRISE PÉTROLIA CONCERNANT L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI.....	99
34.	DÉTAIL DES PROJETS RETENUS ET DES SOMMES OCTROYÉES PAR LE MINISTÈRE EN 2014-2015, EN 2015-2016 2016-2017 (ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018) POUR FAVORISER L'INNOVATION DANS CHACUN DES VOLETS SUIVANTS :.....	101
	A) DÉVELOPPER LA FILIÈRE QUÉBÉCOISE DES CARBURANTS RENOUVELABLES	
	B) SOUTENIR LA GÉOTHERMIE ET L'ÉNERGIE SOLAIRE	
	C) DÉVELOPPER LE SECTEUR DE L'HYDROGÈNE	
	D) DÉVELOPPER LES GAZOTECHOLOGIES	
	E) DÉVELOPPER LE SECTEUR DES BIOMASSES	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018 QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

35.	POUR CHACUN DES PERMIS SUIVANTS :	103
	A) PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL	
	B) PERMIS DE LEVÉE GÉOGRAPHIQUE	
	C) PERMIS DE FORAGE	
	D) PERMIS DE COMPLÉTION DE PUIITS	
	E) PERMIS DE MODIFICATION DE PUIITS	
	F) BAUX D'EXPLOITATION	
	NOMBRE ET LISTE DES PERMIS ACCORDÉS EN 2014-2015, EN 2015-2016 ET EN 2016-2017, VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018. SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS. NOMBRE ET LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2013, AU 31 MARS 2016 ET AU 31 MARS 2017, AINSI QUE LEUR DATE D'ÉCHÉANCE. NOMBRE ET LISTE DES PERMIS RÉVOQUÉS.	
36.	EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017, POUR CHACUN DES PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL, LE TOTAL ET LE DÉTAIL DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LEURS DÉTENTEURS POUR CONSERVER LEURS PERMIS.....	105
37.	EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 POUR LES GAZ DE SCHISTES :	107
	A) NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE RELATIVEMENT À L'EXPLORATION VENTILÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	
	B) LISTE COMPLÈTE DES FORAGES ET DES FRACTURATIONS HYDRAULIQUES RÉALISÉS PAR CHACUN DES PERMIS OCTROYÉS	
	C) NOMBRE ET DÉTAIL DE CHACUNE DES INSPECTIONS RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LES PUIITS ACTUELS	
	D) NOMBRE ET DÉTAIL DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE MINISTÈRE	
38.	MONTANT TOTAL ACCORDÉ EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 POUR LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE RELATIF AUX RESSOURCES. NOMBRE D'ENTREPRISES QUI EN ONT BÉNÉFICIÉ.....	109
39.	CRÉDITS AFFECTÉS EN 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 À L'ANCIEN PROGRAMME GOUVERNEMENTAL D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX CÂBLÉS DE DISTRIBUTION	111
40.	NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES	113
41.	NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES.....	115

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

42.	NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017. INDIQUER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES. DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE	117
43.	TOTAL DE LA PUISSANCE INSTALLÉE EN ÉNERGIE ÉOLIENNE AU DÉCEMBRE 2016. COÛT MOYEN DE PRODUCTION POUR CETTE ÉNERGIE.....	119
44.	NOMBRE ET LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017. LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS.....	121
45.	ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDRO	123
46.	DÉTAIL DU NOMBRE DE RENCONTRE ET DU LIEU, POUR L'ANNÉE 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (AU 31 MARS 2017) DES RENCONTRES ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET TRANSCANADA.....	125
47.	POUR LES ANNÉES ALLANT DE 2013 À 2017 (AU 31 MARS 2017), DONNEZ LA VALEUR MONÉTAIRE ET LE VOLUME PAR TYPE DE MÉTAUX VOLÉ À HYDRO-QUÉBEC.....	127
48.	POUR LES EXERCICES ALLANT DE 2011-2012 À 2016-2017, DONNEZ LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET CONSERVÉS QUI SONT EN LIEN AVEC LES ACHATS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE PAR HYDRO-QUÉBEC	129
49.	POUR 2015-2016, 2016-2017, DONNEZ LE COÛT VENTILÉ POUR LA RÉDACTION , LA CONSULTATION ET LA CONCEPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE	131
50.	POUR 2015-2016, 2016-2017, DONNEZ LE NOM DES ENTREPRISES QUI POSSÈDENT DES CONTRATS POUR LA CONCEPTION, LA CONSULTATION ET LA RÉDACTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC.	133
51	CONCERNANT LA VENTE D'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 :	135
	a) LE DÉTAIL DE L'ENTENTE ENTRE HYDRO-QUÉBEC ET L'ENTREPRISE ROBERT FER POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ANCIENNE CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 POUR UNE VALEUR DE 68 480 \$;	
	b) LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS VENDUS À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;	
	c) LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS RESTANTS À LA CENTRALE DE GENTILLY 2;	
	d) UNE COPIE DES APPELS D'OFFRE PORTANT SUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 QUI A FINALEMENT ÉTÉ ACQUIS PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI PRÉCÈDE L'APPEL D'OFFRE REMPORTE PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;	
	e) UNE COPIE DE L'APPEL D'OFFRE POUR LEQUEL A SOUMISSIONNÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI A PERMIS À CETTE ENTREPRISE D'ACQUÉRIR LES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2;	
	f) LE NOM DES AUTRES FIRMES QUÉBÉCOISES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR CET APPEL D'OFFRE;	
	g) LA COPIE DE LA SOUMISSION DES 7 FIRMES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2;	
	h) UNE COPIE DU BAIL OU UNE PREUVE DÉMONTRANT QU'HYDRO-QUÉBEC DEVAIT LIBÉRER L'ENTREPÔT DU 5550 RUE BÉCANCOUR POUR LE 18 DÉCEMBRE ET POUR LEQUEL LA VENTE D'ÉQUIPEMENT À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX A ÉTÉ RÉALISÉE;	
	i) LA LISTE DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES ŒUVRANT AU CANADA ET À L'ÉTRANGER QU'HYDRO-QUÉBEC A TENTÉ DE JOINDRE POUR ÉCOULER CES MÊMES ÉQUIPEMENTS QUI ONT ÉTÉ PAR LA SUITE VENDUS À ROBERT FER ET MÉTAUX;	
	j) LE MONTANT OFFERT ET LE NOMBRE D'OFFRES REÇUS PAR HYDRO-QUÉBEC PROVENANT DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES ŒUVRANT AU CANADA OU À L'ÉTRANGER POUR LES ÉQUIPEMENTS QU'A FINALEMENT ACHETÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018 QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

- k) LA LISTE DES MÉDIAS SPÉCIALISÉS DANS LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR;
- l) LA DURÉE EN NOMBRE DE JOURS OU DE SEMAINE ET SELON LE NOM DU MÉDIA PENDANT LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR;
- m) LE NOMBRE D'OFFRE REÇU PAR HYDRO-QUÉBEC SUITE À LA PUBLICATION DE CES ANNONCES DANS CES MÉDIAS SPÉCIALISÉS

123.	VENTILATION DES COUPURES BUDGÉTAIRES DANS LE PROGRAMME :.....	137
	A) ÉLÉMENT 1 (FORESTIER EN CHEF)	
	B) ÉLÉMENT 2 (RESSOURCES FORESTIÈRES)	
	C) ÉLÉMENT 3 (RESSOURCES MINÉRALES)	
	D) ÉLÉMENT 4 (RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES)	
	E) ÉLÉMENT 6 (OPÉRATIONS RÉGIONALES)	
124.	VENTILATION DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR LA DIRECTION DU MINISTÈRE ET ADMINISTRATION.....	139
125.	NOMBRE DE POSTES OU ETC COUPÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES. NOMBRE DE POSTE OU ETC EN 2015-2016 ET 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018 AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES :.....	141

VOLET TERRITOIRE

126.	POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, LISTE ET DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL YA LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET :	143
	A) PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES	
	B) PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT SOUS AMÉNAGEMENT FORESTIER À DES FINS DE BLEUETIÈRES	
127.	LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET TERRITOIRE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN	145
128.	COPIE DES PRÉVISIONS POUR LES REVENUS TIRÉS DE L'EXPLOITATION DURABLE DE LA FORÊT POUR LES ANNÉES 2015-2016 À 2018-2019.....	147
129.	LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE OCTROYÉS LORS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE. SOMMES OBTENUES POUR L'ÉMISSION DE CES BAUX	149

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

130.	NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2016-2017 ET SOMMES OBTENUES POUR CES RENOUVELLEMENTS VENTILÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	151
131.	SOMMES SUPPLÉMENTAIRES OBTENUES PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE LOYER DES TERRAINS DE VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION DEPUIS LE 1 ^{ER} NOVEMBRE 2003	153
132.	LISTE DES BAUX AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES POUR 2015-2016 ET 2016-2017.....	155
133.	LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES. NOM DES BÉNÉFICIAIRES RAISON DE CES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET COMPENSATIONS ACCORDÉES, VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	157
134.	BUDGET CONSACRÉ À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 2003 VENTILÉ PAR ANNÉE ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018 ET 2018-2019. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	159
135.	DEPUIS 2005, QUELS SONT LES NOMS ET ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT :	161
	A) LA DATE	
	B) LA DURÉE	
	C) LE MONTANT DE CES CONTRATS	
	D) L'OBJET DES CONTRATS	
	E) LE PROCESSUS DE SÉLECTION	

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION**

VOLET MINES

154.	CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE MINE D'OR À LA BAIE JAMES PAR GOLDCORP, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :	163
	A) ESTIMATION DES REDEVANCES QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PERCEVRA AVEC L'EXPLOITATION DE CE NOUVEAU GISEMENT	
155.	ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT MINIERES IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :	165
	A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS	
	B) LA DATE DES RENCONTRES	
	C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS	
	D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT;	
	E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE	
156.	LISTE DES ENTREPRISES QUI FONT DE LA 2 ^E ET 3 ^E TRANSFORMATION	167
157.	QUANTITÉ DE MINÉRAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉ AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2015-2016 ET 2016-2017. VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINÉRAI.....	169
158.	VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS POUR 2015-2016 ET 2016-2017 :	171
	A) L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE	
	B) L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE	
	C) LES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT	
159.	DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC, POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, HORS CHANTIER ET AU CHANTIER, PAR RÉGION ET PAR MINÉRAUX RECHERCHÉS. PRÉVISIONS DES DÉPENSES POUR 2017-2018.....	173
160.	COÛT DE RESTAURATION PRÉVU PAR LE MINISTÈRE DES SITES MINIERES SOUS SA RESPONSABILITÉ. LISTE DES SITES MINIERES SOUS SA RESPONSABILITÉ, EN INDIQUANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES, CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX ET CEUX SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN 2015-2016 ET 2016-2017	175
161.	LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERES ORPHELINS. MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE	177
162.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION EN 2015-2016 ET 2016-2017. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016	179

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

163.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS EN 2015-2016 ET 2016-2017. NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016.....	181
164.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUELEMENT DES BAUX MINIERES EN 2015-2016 ET 2016-2017. LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016. VENTILÉ PAR OCTROI ET PAR RENOUELEMENT.....	183
165.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUELEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EN 2015-2016 ET 2016-2017. LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 MARS 2017. VENTILÉS PAR OCTROI ET RENOUELEMENT.....	185
166.	MONTANT, NOMBRE ET NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DU « CRÉDIT DE DROITS REMBOURSABLE POUR PERTE » POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	187
167.	MONTANTS ACCORDÉS, MONTANT PRÉVUS ET NOM DES BÉNÉFICIAIRES POUR :	189
	A) ALLOCATION ADDITIONNELLE POUR UNE MINE SITUÉE DANS LE NORD QUÉBÉCOIS	
	B) ALLOCATION POUR AMORTISSEMENT	
	C) ALLOCATION POUR EXPLORATION	
	D) ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR AVANT PRODUCTION	
	E) ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR APRÈS PRODUCTION	
	F) ALLOCATION POUR TRAITEMENT	
	POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE	
168.	DÉTAILS DE L'IMPACT DES NOUVELLES RÈGLES D'APPLICATION POUR LES TRAVAUX FINANCÉS PAR ACTIONS ACCRÉDITIVES DONT L'EXCLUSION DE CERTAINS FRAIS	191
169.	DÉTAILS DE L'IMPACT DES RÈGLES S'APPLIQUANT AUX PIERRES PRÉCIEUSES.....	193
170.	ÉTAT DE LA SITUATION DES FIDUCIES POUR L'ENVIRONNEMENT VENTILÉ PAR MINE	195
171.	VENTILATION DES DROITS MINIERES PAYÉS ET IMPAYÉS, EN VENTILANT PAR ANNÉE ET PAR MINÉRAI EXPLOITÉ, DE 2007-2008 À 2015-2016. ACTIONS POSÉES POUR RÉCUPÉRER CES MONTANTS.....	197
172.	LISTE DES AVIS D'INFRACTIONS ÉMIS PAR LE SECTEUR MINE DU MINISTÈRE POUR 2015-2016 ET 2016-2017. MONTANT RÉCOLTÉ ET INFRACTIONS COMMISES	199
173.	TONNAGE EXTRAIT EN 2015-2016 ET 2016-2017. VENTILATION PAR TYPE DE MINÉRAI ET PAR MINE.....	201
174.	LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCES OU DE RENOUELEMENT EN 2015-2016 ET 2016-2017 VENTILÉ PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE.....	203

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

175. COPIE DES PLANS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT QUE LE MINISTÈRE A EN SA POSSESSION. MONTANT DE LA GARANTIE ÉTABLI POUR CHACUN DE CES PLANS ET MONTANT RÉEL VERSÉ POUR CETTE GARANTIE 205
176. COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERES SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE. DÉTAIL SITE PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2015-2016 ET 2016-2017 207

BUREAU DE L'EFFICACITÉ ET DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUE

177. POUR CHACUN DES PROGRAMMES ET AIDES FINANCIÈRES SUIVANTS, MENTIONNER LE NOMBRE D'INTERVENTION OU PROJET SOUTENU AINSI QUE LE MONTANT CONSENTI PAR PROGRAMME ET AIDE FINANCIÈRE ET L'ORGANISME RESPONSABLE POUR LES 2 DERNIÈRES ANNÉES..... 211
- A. AÉROTHERME À CONDENSATION
 - B. AIDE FINANCIÈRE À LA RÉNOVATION
 - C. APPUI AUX INITIATIVES - OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS
 - D. CHAUDIÈRE À CONDENSATION
 - E. CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE INTERMÉDIAIRE
 - F. CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE
 - G. CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ SUPÉRIEURE
 - H. CHAUDIÈRE EFFICACE
 - I. CHAUDIÈRES À CONDENSATION
 - J. CHAUFFE-EAU
 - K. CHAUFFE-EAU À CONDENSATION
 - L. CHAUFFE-EAU À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE
 - M. DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER
 - N. ÉCOMOBILE
 - O. ÉCONOLOGIS
 - P. ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
 - Q. ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES GRANDES ENTREPRISES
 - R. ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE
 - S. ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES
 - T. ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES-GRANDES ENTREPRISES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

- U. GÉOTHERMIE
- V. HOTTE À DÉBIT VARIABLE
- W. IDÉE
- X. INFRAROUGE
- Y. NOUVELLES CONSTRUCTIONS EFFICACES
- Z. NOVOCLIMAT^{MC}
- AA. PISTE
- BB. PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU CHAUDE
- CC. PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE (PAIE)
- DD. PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) - VOLET AGROALIMENTAIRE
- EE. PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) - VOLET SUPERMARCHÉS
- FF. PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE MESURES EFFICACES DANS LES BÂTIMENTS
- GG. PROGRAMME D'AIDE À L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES OPÉRATIONNELS
- HH. PROGRAMME D'AIDE À L'UTILISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE POUR LE CHAUFFAGE (PILOTE)
- II. PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR MANUFACTURIER
- JJ. PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION - VOLET ARÉNAS ET CURLINGS (OPTER)
- KK. PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DES TECHNOLOGIES VERTES VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES (TECHNOCLIMAT)
- LL. PROGRAMME DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION DE MAZOUT LOURD
- MM. PROGRAMME DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SOLAIRE
- NN. PROGRAMME FENÊTRES ENERGY STAR®
- OO. PROMOTION DES PRODUITS MIEUX CONSOMMER - ENERGY STAR®
- PP. RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR DES EAUX DE DOUCHE
- QQ. RÉCUPÉRATION DE RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS ÉNERGIVORES (RECYC-FRIGO)
- RR. REMISE AU POINT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES DES BÂTIMENTS
- SS. RÉNOCLIMAT^{MC}
- TT. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU
- UU. RÉNOVATIONS ÉCONERGÉTIQUES
- VV. ROULEZ ÉLECTRIQUE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018 QUESTIONS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

WW. SYSTÈME COMBO

XX. THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE PROGRAMMABLE

YY. THERMOSTAT PROGRAMMABLE

ZZ. UNITÉ DE CHAUFFAGE À L'INFRAROUGE

178. POUR LES PROGRAMMES DE TECHNOCLIMAT ET D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE, FOURNIR LA LISTE DES PROJETS RETENUS EN 2016-2017, LE NOMBRE DE PROJETS SOUMIS, L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE, LE COÛT TOTAL DU PROJET, LES GES OU JOULES ÉCONOMISÉS ET UNE BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET 213
179. DANS LE CADRE DU PROGRAMME ROULEZ ÉLECTRIQUE, NOMBRE ET MONTANT TOTAL DES RABAIS ACCORDÉS, VENTILÉ PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES (PARTICULIERS, ENTREPRISES, MUNICIPALITÉS OU OBNL). INDIQUER AUSSI LE NOMBRE DE DEMANDES ET LE MONTANT TOTAL ACCORDÉ DEPUIS LE DÉBUT DE CE PROGRAMME 215
180. MONTANT VERSÉ EN 2015-2016 ET 2016-2017 POUR L'AIDE FINANCIÈRE À L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE 240 VOLTS À DOMICILE..... 217
181. BILAN ET BUDGET OCTROYÉ AU PLAN DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018 219
182. LISTE DE TOUS LES COMITÉS (AVEC DES MINISTÈRES, ORGANISMES OU TOUT AUTRE PARTENAIRE) DONT A FAIT PARTIE LE BUREAU DE L'EFFICACITÉ ET DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUES EN 2015-2016 ET 2016-2017 EN PRÉCISANT LE MANDAT POUR CHACUN..... 221
194. CONCERNANT LES MESURES SERVANT À APPUYER L'EXPLORATION MINIÈRE, PRÉSENTÉ EN PAGE B.193 DU PLAN BUDGÉTAIRE DE 2015-2016, DONNEZ PAR TYPE DE MESURES ET SELON LES ANNÉES : 223
- A) LE NOMBRE D'ENTREPRISES ESTIMÉ QUI BÉNÉFICIERONT DE LA MESURE;
- B) LA VALEUR MOYENNE DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR UNE ENTREPRISE;
- C) L'IMPACT ESTIMÉ SUR LA CRÉATION D'EMPLOI;

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 : POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR 2016-2017, INDIQUER :

- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;**
 - B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;**
 - C) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DIV-2.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 2 : LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017. INDIQUER :

- A) LE LIEU;**
 - B) LE COÛT;**
 - C) LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;**
 - D) LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;**
 - E) LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;**
 - F) LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Pour cette question, veuillez vous référer aux réponses des questions générales concernant la formation.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 3 : SOMMES DÉPENSÉES EN 2016-2017 (ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES
ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL
S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 1 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES
AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE EN 2016-2017, EN INDIQUANT POUR CHACUN :
A) SON MANDAT;
B) LA LISTE DES MEMBRES;
C) LE BUDGET DÉPENSÉ;
D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES;
E) LES RÉSULTATS ATTEINTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 2 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 5 : NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISMES QUI EN RELÈVE EN 2016-2017 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-RH-1 N.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 6 : COPIE ET DÉTAIL DE TOUTE DEMANDE DE RÉDUCTION, DE CONSOLIDATION, D'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET
DE MOYENS OU DE COMPRESSIONS DE DÉPENSES, REÇUE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN RELEVÉ EN 2016-2017. FOURNIR
L'ENSEMBLE DES ÉCHANGES, CORRESPONDANCES OU AUTRES À CE SUJET.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 9 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 7 : LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISMES QUI EN
RELÈVE EN 2016-2017, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DEP-11.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 8 : NOMBRE TOTAL D'AVIS, JURIDIQUES ET AUTRES, COMMANDÉS EN 2016-2017 PAR LE MINISTÈRE
OU LE CABINET DU MINISTRE, AINSI QUE PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE. FOURNIR LA LISTE COMPLÈTE EN INDIQUANT LES COÛTS, LE
SUJET, LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE QUI A RÉALISÉ L'AVIS ET LA DATE DE RÉCEPTION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DEP-12.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 9 : LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES
ORGANISMES EN 2016-2017. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DEP-13.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
(SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC) PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA
RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016-2017
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DEP-4.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 11 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR L'ANNÉE 2016-2017 :
A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;
B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;
D) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DIV-3.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 12 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES
DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2016-2017 :
A) LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;
B) LES COÛTS DE CES CAMPAGNES;
C) LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;
D) LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE;
E) LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette question, veuillez vous référer aux réponses des questions générales concernant la publicité et les campagnes de publicité.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2016-2017 :
A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.
FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DEP-14.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 14 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDICER POUR 2016-2017 :

- A) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;**
 - B) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;**
 - C) LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCES OU ORGANISMES**
 - D) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2016-2017 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.**
 - E) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2016-2017 AU SEIN DU CABINET DU MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Pour cette question, veuillez vous référer à la question générale QGMCE-3.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 15 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS ET LES COÛTS
RELIÉS À LA PRÉPARATION DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES
(INCLUANT LES RÉPONSES AUX QUESTIONS ET LES PRÉSENCES EN COMMISSION PARLEMENTAIRE).
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DEP-15.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 16 : POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES
CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR CHACUNE DES ANNÉES 2011-2012 À 2016-2017, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILÉES PAR ANNÉE)
ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2017-2018.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-DEP-16.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 17 : NOMBRE DE FONCTIONNAIRES ET / OU ETC TRAVAILLANT DIRECTEMENT POUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES
NATURELLES DANS CHACUNE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES EN 2015-2016 ET 2016-2017
ÉVOLUTION DES 5 DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 4 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 18 : NOMBRE D'INSPECTEURS OU / ETC ÉQUIVALENT POUR CHAQUE SECTEUR DU MINISTÈRE (FORÊTS, MINES, ÉNERGIE, FAUNE). VENTILER PAR SECTEUR. NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2015-2016 ET 2016-2017, EN VENTILANT PAR SECTEUR ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette question, veuillez vous référer à la question 6 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 19 : ÉVOLUTION DES BUDGETS RÉGIONAUX OU DÉVOLUS AUX BUREAUX RÉGIONAUX DU MINISTÈRE AU COURS DES
3 DERNIÈRES ANNÉES ET PROJECTION POUR LES 2 PROCHAINES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 8 de l'opposition officielle

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 20 : POUR CHACUN DES POINTS SUIVANTS, VENTILER LES COÛTS DÉFRAYÉS PAR LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES RELEVANT DU MINISTÈRE AINSI QUE LE NOMBRE DE CAS RÉPERTORIÉS POUR 2015-2016 ET 2016-2017 :

- A) ALGUES BLEU-VERT DANS NOS PLANS D'EAU;**
 - B) CONSOMMATION SÉCURITAIRE DES POISSONS SAUVAGES;**
 - C) CONSEILS POUR LE NOURRISSAGE DES OISEAUX;**
 - D) GRIPPE AVIAIRE;**
 - E) MALADIE DÉBILITANTE CHRONIQUE DES CERVIDÉS;**
 - F) MANIPULATION ET CONSERVATION DE LA VIANDE DE GIBIER;**
 - G) NOURRISSAGE ARTIFICIEL DES CERFS DE VIRGINIE EN HIVER;**
 - H) PARASITES ET ANOMALIES DES POISSONS;**
 - I) PRINCIPAUX PARASITES DU CARIBOU AU QUÉBEC;**
 - J) RAGE DU RATON LAVEUR;**
 - K) SANTÉ DES OISEAUX SAUVAGES AU QUÉBEC;**
 - L) SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE;**
 - M) SYNDROME DU MUSEAU BLANC CHEZ LES CHAUVES-SOURIS;**
 - N) TULARÉMIE : UNE MALADIE QU'ON PEUT ÉVITER;**
 - O) LE VER PARASITE ANISAKIS SIMPLEX ET LE « SYNDROME INFLAMMATOIRE PÉRIANALE » CHEZ LE SAUMON ATLANTIQUE SAUVAGE;**
 - P) VNO - VIRUS DU NIL OCCIDENTAL**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Pour cette réponse, veuillez-vous référer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 21 : LE DÉTAIL DES MONTANTS ALLOUÉS AU VOLET INNOVATION EN 2015-2016 ET 2016-2017
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles participe annuellement à *l'Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation dans l'administration publique québécoise* menée par l'Institut de la statistique du Québec. Elle inventorie tous les projets de recherche et développement intra-muros et extra-muros, y compris les contrats, les subventions et les bourses octroyés à l'externe ainsi que les programmes d'aide à l'innovation et à la diffusion de la culture scientifique et technologique.

Les résultats de l'enquête précitée sont publiés sur le site de l'Institut de la statistique du Québec, pour les exercices financiers allant de 2009-2010 à 2014-2015, par ministère et organisme et selon le domaine scientifique. Les dépenses de l'administration publique sont regroupées selon les différents types de programmes, soit :

- Programmes de recherche intra-muros
- Programmes de recherche extra-muros
- Programmes d'aide à l'innovation
- Programmes d'aide à la diffusion de la culture scientifique et technologique

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/recherche-developpement/secteur-etat/depenses_adm_pub.htm

Les données pour l'année financière 2015-2016 sont présentement en traitement par l'Institut de la statistique du Québec, elles ne seront publiées qu'en avril 2017.

Ces renseignements sont requis conformément à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (Chapitre I-13.011) selon laquelle toute personne est tenue de répondre à une demande de renseignements à caractère obligatoire de l'Institut et de lui transmettre ces renseignements dans le délai et selon la forme qu'il prescrit. Par ailleurs, l'Institut est tenu de respecter le caractère confidentiel des données ainsi recueillies.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : VENTILATION DES ETC PAR SECTEUR D'INTERVENTION (FORÊTS, MINES, ÉNERGIE, FAUNE) POUR 2015-2016
ET 2016-2017. MASSE SALARIALE GLOBALE POUR CHACUNE DE CES CATÉGORIES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

	2016-2017	
	Énergie	Mines
Masse salariale	12 839,5	15 108,8
ETC	135,0	200,0

Les secteurs des Forêts et de la Faune sont au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis avril 2014.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 23A : LE NOMBRE D'EFFECTIFS (ETC) ATTITRÉ À LA GESTION DU FONDS VERT AU SEIN DU MINISTÈRE
EN 2016-2017, VENTILÉ PAR POSTE. FOURNIR LA MASSE SALARIALE TOTALE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette question, veuillez-vous référer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 24A : LE TOTAL DES SOMMES DÉPENSÉES OU OCTROYÉES SOUS FORME D'AIDES FINANCIÈRES PAR LE MINISTÈRE PAR
L'ENTREMISE DU FONDS VERT EN 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017, VENTILÉS PAR PROGRAMMES INSCRIT DANS LE CADRE DU
PLAN D'ACTION 2013-2020 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LE CAS ÉCHÉANT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMDELCC-1.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 25A : LA LISTE DE TOUS LES PROJETS QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE FINANCIÈRE PAR L'ENTREMISE DU FONDS VERT,
EN 2015-2016 ET 2016-2017 AVEC MENTION :
A) DE LA DESCRIPTION DU PROJET;
B) DE L'ENTREPRISE, DE L'ORGANISME OU DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE;
C) DU PROGRAMME CONCERNÉ, LE CAS ÉCHÉANT;
D) DU MONTANT DÉBOURSÉ;
E) DE LA DATE DU DÉBOURSEMENT;
F) DE L'OBJECTIF POURSUIVI EN TERMES DE RÉDUCTION DES GES.
POUR CHACUN DE CES PROJETS FOURNIR LE CAS ÉCHÉANT UNE COPIE DE LA DÉCISION RENDUE PAR LE MINISTÈRE, COMPRENANT LES CRITÈRES
DE SÉLECTION ET LES EXIGENCES RELATIVES. POUR CHACUN DE CES PROJETS FOURNIR LE CAS ÉCHÉANT UNE COPIE DE L'ÉVALUATION DU
PROJET ET DES RÉSULTATS OBTENUS, NOTAMMENT EN TERMES DE RÉDUCTION DES GES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

A), B), C), D), E) : Pour ces réponses, veuillez vous référer à la question générale QGMDELCC-1.

F) : Pour cette question, veuillez vous référer aux questions 19 à 22, 26 et 27 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 26A : CONCERNANT LA GESTION DU FONDS VERT PAR LE MINISTÈRE, FOURNIR POUR 2016-2017 :
A) LE CADRE DE GESTION UTILISÉ;
B) LA GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS;
C) LES OBJECTIFS POURSUIVIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette question, veuillez vous référer au site Internet du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à l'adresse suivante : <http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca> en cliquant d'abord sur le programme désiré, puis sous la rubrique « publication ».

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 27A : L'ÉTAT D'AVANCEMENT, LES SOMMES DÉPENSÉES, DE CHACUN DES GRANDS AXES
(OU ORIENTATIONS) DE LA STRATÉGIE MARITIME. DÉTAIL DES ACTIONS ENTREPRISES, ET LE CAS ÉCHÉANT DES PROJETS SOUTENUS,
PAR LE MINISTÈRE POUR CHACUNE DE CELLES PRÉVUES AU PLAN D'ACTION 2015-2020 :
1) CONSACRER UNE ENVELOPPE DE 21,6 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA MISE EN VALEUR DE CERTAINS ATTRAITS NATURELS DU SAINT-LAURENT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette question, veuillez vous référer à la question générale QGMCE-2.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 28 A : POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, ET CE, POUR LES ANNÉES 2011 À 2016 (ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018), VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE ET DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour l'exercice financier 2016-2017

Programme / Intervention	Nombre d'intervention	Aides (k\$) ⁽¹⁾	Nombre ETC	Masse salariale ⁽¹⁾
a) Programme Novoclimat ^{MC} - volet grands bâtiments multilogements Programme Novoclimat ^{2.0} - volet Maison Programme Novoclimat ^{2.0} - volet petits bâtiments multilogements	844 unités 254 maisons 180 unités	2 664	9,25	365 956
b) Programme Rénoclimat ^{MC} Programme Rénoclimat - Volet Chauffez vert - Conversion de systèmes de chauffage dans le secteur résidentiel	16 143 2 009	21 702 2 291	2,70 3,00	188 922 135 687
c) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments	0	0	0,00	0
d) Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)	0	40	0,00	0
e) Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels (PAIESO) ⁽²⁾	0	0	0,00	0
f) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) (PABC) ⁽²⁾	0	(46)	0,00	0
g) Programme d'appui au secteur manufacturier (PASM) ⁽²⁾	0	0	0,00	0
h) Programme d'optimisation en réfrigération - tous les volets (OPTER) ⁽²⁾	0	0	0,00	0
i) Programme de réduction de consommation de mazout lourd (PRCML) ⁽²⁾	0	0	0,00	0
j) Programme Écomobile (projet pilote) ⁽³⁾	0	0	0,00	0
k) Éconologis - volet 1 (adresses où il y a visite de sensibilisation) Éconologis - volet 2 (adresses où il y a installation de thermostats)	2 939 ⁽⁴⁾ 970 ⁽⁴⁾	950	1,80	97 572
l) Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Technoclimat) ⁽⁵⁾	0	(89)	0,00	0

(1) Dépenses réelles au 28 février 2017.

(2) Le Plan d'action sur les changements climatiques 2006-2012 (PACC 2006-2012) s'est terminé le 31 décembre 2012, ainsi la rémunération nécessaire au suivi des dossiers a été attribuée au Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 (PACC 2013-2020), tel qu'exigé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les programmes terminés dans le cadre du PACC 2006-2012 ont été regroupés et repris sous le PACC 2013-2020. ÉcoPerfromance regroupe : PAIESO, PASM, OPTER et PRCML. Le programme de Biomasse forestière résiduelle remplace le PABC.

(3) Le projet pilote Écomobile s'est terminé le 31 juillet 2013.

(4) Résultats constatés au troisième trimestre 2016-2017 (au 31 décembre 2016).

(5) Le programme Technoclimat 2.0 intègre les objectifs de deux programmes autrefois offerts par le Ministère, soit le Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Technoclimat) et le Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE).

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 23 B : LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN AU COURS DES 10 DERNIÈRES
ANNÉES DANS LE VOLET ÉNERGIE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Aucun nouveau programme n'a débuté et aucun programme n'a pris fin au cours de 2016-2017.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 24B : CONCERNANT LA CENTRALE AU GAZ DE BÉCANCOUR, FOURNIR POUR LES 9 DERNIÈRES ANNÉES
LE MONTANT DES COMPENSATIONS FINANCIÈRES VERSÉES À LA COMPAGNIE ALBERTAINE TRANSCANADA ENERGY
POUR MAINTENIR LA CENTRALE EN RÉSERVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Aucune compensation financière n'a été versée à la compagnie TransCanada Energy par le ministère de l'Énergie des Ressources naturelles.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 25B : VEUILLEZ FOURNIR LE PLAN, COMPLET ET DÉTAILLÉ, DE REMISE EN MARCHÉ ET DE REMISE À NIVEAU DE LA
CENTRALE AU GAZ DE BÉCANCOUR, EN CAS DE BESOIN DE PUISSANCE IMMÉDIATE PAR LE RÉSEAU HYDRO-QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez-vous référer à Hydro-Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 26B : ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS
ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :

- A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS;**
- B) LA DATE DES RENCONTRES;**
- C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS;**
- D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DES TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT;**
- E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 128 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 27B : CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ISSUE DE PROJETS HYDROÉLECTRIQUES DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNÉ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION :

- A. LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME;**
B. LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS;
C. LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS;
D. LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

A) Le programme d'achat d'électricité, lancé le 15 juillet 2009 par Hydro-Québec Distribution, permet de soutenir le développement de projets de petites centrales hydroélectriques au bénéfice des régions du Québec. Le programme visait l'acquisition de 150 MW d'électricité issue de projets hydroélectriques communautaires ou autochtones.

B) et D)

Nom du site	Nom du promoteur	Date du contrat d'achat	Puissances contractuelles (MW)	Énergie livrée (MWh) ¹
Chutes à Thompson	Société d'énergie Rivière Franquelin inc.	22 janvier 2010	9,9	40 385
Chute-Garneau	Ville de Saguenay	27 juillet 2010	5,3	27 000
Pont-Arnaud	Ville de Saguenay	27 juillet 2010	8,0	44 000
Chute Sainte-Anne	Société Hydro-Canyon Saint-Joachim inc.	1 ^{er} mai 2011	23,2	83 460
Courbe du Sault	Société d'énergie Rivière Sheldrake inc.	22 février 2012	25	86 383
Val-Jalbert	Énergie hydroélectrique Ouatouchouan Société en commandite	25 mai 2012	16	78 094
Chute du Quatre Milles	Énergie hydroélectrique Pessamit Société en commandite	29 juin 2012	5,5	29 942
Chute du Six Milles (Chutes du Faux Canal)	Énergie hydroélectrique Pessamit Société en commandite	29 juin 2012	13,2	63 874
11 ^e Chute, rivière Mistassini	Énergie hydroélectrique Mistassini, Société en commandite	10 février 2016	16	91 154

¹ Énergie livrée estimée pour une année contractuelle de 365 jours.

C) La valeur de chacun des contrats est en fonction de l'énergie livrée par le fournisseur. Conformément à la décision de la Régie de l'énergie D-2009-094, le 13 juillet 2009, le prix d'achat de l'électricité est de 7,5 ¢/kWh, indexé annuellement à un taux fixe de 2,5 %.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 28B : ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES :
LISTE DES PROJETS AUTORISÉS ET REFUSÉS EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018)
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 104 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 29 : CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR DES CENTRALES DE COGÉNÉRATION À BASE DE BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE DE 50 MW ET MOINS, MENTIONNÉ, VENTILÉ PAR ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION :

- A. LES OBJECTIFS (EN MW) DU PROGRAMME;**
- B. LA LISTE DES CONTRATS SIGNÉS;**
- C. LE PRIX D'ACHAT POUR L'ANNÉE EN COURS;**
- D. LA VALEUR DE CHACUN DES CONTRATS;**
- E. LE NOMBRE DE MW PRODUIT PAR CHACUN**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

- A)** Le Programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle visait à combler un bloc de 300 MW. Il a pris fin en décembre 2015 et a permis de signer 18 contrats d'approvisionnement en électricité totalisant 299 MW.
- B)** Aucun contrat signé durant l'année financière 2016-2017.
- C)** Le prix d'achat de l'électricité a été fixé à 10,6 ¢/kWh au 1^{er} janvier 2012. Ce prix est indexé annuellement selon l'évolution de l'Indice des prix à la consommation au Canada (11,1 ¢/kWh en dollar de 2017).
- D)** La valeur de chacun des contrats est en fonction de l'énergie livrée par le fournisseur.
- E)** Aucun contrat signé durant l'année financière 2016-2017.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) LES DONNÉES SUIVANTES :

- A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;**
 - B) BILAN DE CES RENCONTRES;**
 - C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;**
 - D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

A), B) Période du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017

Date	Description	Représentants du ministère	Représentants rencontrés
22 avril 2016	Participation à Advanced Energy Conference 2016, New York	<ul style="list-style-type: none"> - Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles - Véronique Normandin, Directrice des Communications et Attachée de presse 	<ul style="list-style-type: none"> • Divers représentants des secteurs publics, privés, universitaires et gouvernementaux.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) LES DONNÉES SUIVANTES :

- A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;
 - B) BILAN DE CES RENCONTRES;
 - C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;
 - D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

C), D)

Il n'y a pas eu des développements concernant le caractère renouvelable de l'hydroélectricité, provenant de la filière de la grande hydraulique, pendant la période visée par l'exercice en cours. À noter que d'autres organismes présentés dans le tableau ici-bas l'avaient fait antérieurement.

Nom de l'organisme	Commentaires
Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada	En septembre 2009, soit à l'occasion de la 33 ^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, cette organisation internationale, regroupant les premiers ministres de l'Est du Canada et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, a adopté une résolution reconnaissant le caractère renouvelable de l'hydroélectricité.
État du Vermont	En 2010, adoption par le Vermont d'une législation reconnaissant l'hydroélectricité comme une énergie renouvelable sans égard à la capacité des installations de production. Reconnaissance aux fins des Renewable Portfolio Standard de l'État (RPS) .
National Association of the Regulatory Utility Commissioners	En novembre 2010, cet organisme a adopté lors de son assemblée annuelle, qui s'est tenue à Atlanta, une résolution reconnaissant l'électricité produite par la grande hydraulique comme étant une source d'énergie renouvelable.
État du Wisconsin	En juillet 2011, cet État a reconnu le caractère renouvelable de l'hydroélectricité provenant de centrales ayant des capacités de production supérieures à 60 MW, dans la mesure où ces capacités sont entrées en service après le 31 décembre 2010. Il est devenu le deuxième État, à la suite du Vermont, à faire de même.
Agence de protection environnementale	L'Agence de protection environnementale des États-Unis (niveau fédéral) a reconnu le caractère renouvelable de l'hydroélectricité dans le Clean Power Plan (CPP), rendu public en août 2015. Le CPP a toutefois été suspendu par la Cour suprême des États-Unis en février 2016, le temps que la Cour d'appel du District de Columbia statue sur la question de fond.
État du Connecticut	Reconnaissance de l'hydroélectricité aux fins des RPS de l'État, mais pour des quantités limitées.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) LES DONNÉES SUIVANTES :

- A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;**
B) BILAN DE CES RENCONTRES;
C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;
D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

État du Massachusetts	En novembre 2015, le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island, ont conjointement lancé un processus d'appel d'offres pour des contrats d'approvisionnement ou de transport en électricité propre dans lequel l'hydroélectricité est reconnue comme une des sources d'énergie admissibles (voir résultats plus haut). En juin 2016, les législateurs du Massachusetts ont adopté la loi <i>An Act on Energy Diversity</i> sur l'approvisionnement à long terme en énergie propre du Commonwealth qui prévoit la mise en place d'appels d'offres publics pour des contrats à long terme en électricité éolienne offshore d'une part, et en hydroélectricité, seule ou combinée à d'autres énergies renouvelables, d'autre part. Il n'y a pas de reconnaissance de l'hydroélectricité aux fins des RPS de l'État.
État du Rhode Island	Adoption en 2014 d'une législation permettant à l'État de conclure des contrats d'approvisionnement à long terme en énergie propre et en gaz naturel. L'hydroélectricité n'est pas admissible aux fins des RPS de l'État.
État du Missouri	Cet État a adopté, en 2010, un projet de loi visant des projets d'approvisionnement en énergies renouvelables admissibles aux subventions des RPS et reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité sous certaines conditions spécifiques. À titre d'exemple, les installations hydroélectriques ne doivent pas comprendre des capacités de stockage par pompage. Les centrales doivent par ailleurs avoir des capacités de production inférieures à 10 MW et ne doivent pas recourir à de nouvelles dérivations de l'eau ou endiguements.
État du Kansas	Cet État reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité provenant de centrales ayant des capacités de production inférieures à 10 MW.
État du Dakota du Nord	Cet État a adopté, en 2007, un <i>voluntary renewable portfolio</i> et reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité dans la mesure où ces capacités sont entrées en service le 1 ^{er} janvier 2007 ou après.
État du Dakota du Sud	Cet État reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité, depuis la mise en œuvre d'un <i>Renewable Portfolio</i> en 2008 dans la mesure où les installations utilisent des générateurs d'une capacité ne dépassant pas les 30 MW.
État du Minnesota	Cet État reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité provenant de centrales ayant des capacités de production inférieures à 100 MW.
État de l'Iowa	Cet État reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité provenant de petites centrales ayant des capacités de production inférieures à 105 MW.
État de l'Indiana	Cet État reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité. Il a adopté un programme de RPS volontaire qui exige qu'au moins 7% des énergies proviennent des énergies renouvelables entre 2009 et 2024.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) LES DONNÉES SUIVANTES :

- A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;**
 - B) BILAN DE CES RENCONTRES;**
 - C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;**
 - D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

État de l'Ohio	Cet État a adopté une <i>alternative energy Portfolio Standard</i> et reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité, mais sous certaines conditions bien spécifiques (réf : art. 4928.64 de la loi adoptée sur le sujet). Les installations hydroélectriques doivent maintenir un milieu de vie sain pour les poissons et la faune ainsi qu'une bonne qualité de l'eau. Objectif de 25 % à atteindre de ses énergies qui doivent provenir de sources renouvelables.
État du Michigan	Cet État reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité sous certaines conditions spécifiques : à titre d'exemple, les installations hydroélectriques ne doivent pas comprendre des capacités de stockage par pompage.
État de l'Illinois	Cet État reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité, mais émet toutefois des réserves. Dans le cadre du projet de loi adopté sur le sujet, en 2009, ce type d'énergie ne doit pas occasionner de nouvelles constructions ou un agrandissement important des barrages.
État du New York	Le 1 ^{er} août 2016, la Public Service Commission a officiellement approuvé le <i>Clean Energy Standard</i> (CES) de l'État de New York. Le CES reconnaît explicitement la contribution des centrales nucléaires à la réduction des GES et contribuera à assurer leur fonctionnement continu. Cependant, le CES exclut des volumes importants d'hydroélectricité du premier processus de sollicitation (<i>Tier 1 : New Renewable Resources</i>) et ce, même si ces volumes reposent sur de nouvelles installations (réservoir).
État du New Jersey	Les RPS de l'État du New Jersey ont été adoptés en 1999 et ont été mis à jour plusieurs fois. À la suite de S.B. 1925, l'énergie renouvelable de Classe I comprend également des installations hydroélectriques de 3 MW ou moins qui sont: mis en service après le 23 juillet 2012 (la date d'effet de S.B. 1925); situé dans l'État et relié au réseau de distribution; et, certifiée à faible impact par un organisme reconnu à l'échelle nationale sur la base d'un système qui comprend une variété de critères minimaux. Les énergies renouvelables Classe II sont définies comme l'électricité produite par les installations hydroélectriques de plus de 3 mégawatts (MW) et moins de 30 MW.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) LES DONNÉES SUIVANTES :

- A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;**
B) BILAN DE CES RENCONTRES;
C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;
D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

<p>État de la Pennsylvanie</p>	<p>L'<i>Alternative Energy Portfolio Standard</i> de l'État de la Pennsylvanie, créé par la loi S.B. 1030 en novembre 2004 et amendé par la H.B. 1230 en juillet 2007, reconnaît le caractère renouvelable de l'hydroélectricité :</p> <p>Tier 1 : L'hydroélectricité à faible impact, constituée de toute technologie produisant de l'énergie électrique et exploitant le potentiel hydroélectrique des retenues d'eau mobiles, pourvu que la source hydroélectrique ait une capacité nominale de 21 mégawatts ou moins et que le certificat fourni par la commission fédérale de réglementation de l'énergie ait été tenu en tout ou en partie par une municipalité ou une coopérative d'électricité le 1^{er} juillet 2007 ou par un tel aménagement hydroélectrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) n'altère pas les impacts existants sur les systèmes aquatiques; ii) satisfait aux normes de certification établies par l'Institut de l'hydroélectricité à faible impact et American Rivers Inc., ou leurs successeurs; iii) fournit un débit d'eau adéquat pour la protection de la vie aquatique et pour un passage sécuritaire et efficace des poissons; iv) protège contre l'érosion; et v) protège les ressources culturelles et historiques. <p>Tier 2 : Énergie hydroélectrique à grande échelle : production d'énergie électrique exploitant le potentiel hydroélectrique des retenues d'eau en mouvement, y compris le stockage par pompage qui ne répond pas aux exigences de l'hydroélectricité à faible impact.</p>
<p>État du Delaware</p>	<p>RPS adopté en juillet 2010 par la Public Service Commission de l'État du Delaware, les éléments suivants sont couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Électricité dérivée de l'énergie océanique, y compris les ondes ou les marées, les courants ou les différences thermiques - Électricité générée par une installation hydroélectrique dont la capacité nominale maximale est de 30 mégawatts ou moins de toutes les unités génératrices combinées qui répondent aux normes environnementales appropriées établies par le Department of Natural Resources and Environmental Control du Delaware.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : CONCERNANT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DES RÉSERVOIRS D'EAU DES GRANDS BARRAGES COMME UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PAR LES ÉTATS-UNIS, FOURNIR POUR LES ANNÉES 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018) LES DONNÉES SUIVANTES :

- A) LISTE DES RENCONTRES EFFECTUÉES AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MINISTRE OU PAR DES MEMBRES DU MINISTÈRE;**
B) BILAN DE CES RENCONTRES;
C) LISTES DES ORGANISMES AMÉRICAINS AYANT RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE;
D) LISTE DES ORGANISMES AMÉRICAINS N'AYANT PAS RECONNU LE CARACTÈRE RENOUVELABLE DE CETTE FORME DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

État du Maryland	<p>RPS adopté en avril 2013, HB 226, les éléments suivants sont couverts :</p> <p>Tier 1 : Océan, y compris l'énergie des vagues, des marées et des courants. Petite centrale hydroélectrique d'une capacité inférieure à 30 mégawatts autorisée ou exempte de licence par la Commission fédérale de réglementation de l'énergie si elle est produite dans un barrage existant le 1^{er} janvier 2004, même si un système ou une installation capable de produire de l'électricité n'existait pas à cette date.</p> <p>Tier 2 : Énergie hydroélectrique autre que la production de pompes de stockage si elle est produite dans un système ou une installation qui existait et était opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2004, même si l'installation ou le système n'était pas en mesure de produire de l'électricité à cette date.</p>
État de la Virginie	<p>RPS adopté en février 2013, HB 2261, les éléments suivants sont couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Énergie des marées / vagues - Hydroélectricité excluant le stockage par pompage, mais incluant la production au fil de l'eau à partir d'une installation combinée de stockage par pompage et d'un cours d'eau.
État de la Virginie-Occidentale	<p>RPS adopté en juillet 2009 (loi C24F1), les éléments suivants sont couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressources énergétiques de remplacement : projets hydroélectriques à accumulation par pompage. - Ressources énergétiques renouvelables : hydroélectricité au fil de l'eau.

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 31 : CONCERNANT LE GISEMENT D'OLD HARRY :**

- A. UNE ESTIMATION DU MINISTÈRE SUR LE NOMBRE DE BARILS DE PÉTROLE QUE POURRAIT CONTENIR LE GISEMENT D'OLD HARRY;**
- B. UNE ESTIMATION SUR LES REDEVANCES QUE POURRAIT TOUCHER LE GOUVERNEMENT PAR L'EXPLOITATION;**
- C. UNE COPIE DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DU GISEMENT;**
- D. UNE COPIE DE L'ENTENTE SIGNÉE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

- a) Veuillez vous référer au site sur l'évaluation stratégique environnementale globale : <http://www.hydrocarbures.gouv.qc.ca>.
- b) Il est prématuré de vouloir estimer les redevances qui pourraient découler d'une éventuelle exploitation.
- c) Il est prématuré d'évaluer le rendement économique du gisement Old Harry.
- d) Une copie de l'entente signée est disponible à l'adresse suivante : <http://mern.gouv.qc.ca/presse/pdf/Accord-Canada-Quebec-FR.pdf>.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 32 : CONCERNANT LES DROITS D'EXPLOITATION SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI, FOURNIR L'INFORMATION SUIVANTE :
A. DÉTAIL DES SOMMES OBTENUES PAR HYDRO-QUÉBEC POUR CÉDER SES DROITS D'EXPLOITATION SUR
L'ÎLE D'ANTICOSTI À LA FIRME PÉTROLIA
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

En 2008, Hydro-Québec transfère en totalité à Pétrolia Inc. les droits qu'elle détient, à 25 % et 50 %, sur des permis de recherche sur l'Île d'Anticosti.

Le 5 septembre 2013, Hydro-Québec et Pétrolia ont rendu publiques les trois ententes de 2008 aux termes desquelles Pétrolia a acquis les droits et intérêts d'Hydro-Québec dans les permis de recherche de pétrole et de gaz naturel sur l'île d'Anticosti. Ces ententes sont :

- la convention de cession des contrats et permis;
- le contrat de redevance prioritaire sur la production;
- la convention de licence pour l'utilisation de données sismiques.

Ces ententes sont disponibles à l'adresse suivante : http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_private/2013/09/04/contrat_de_redevance_prioritaire_sur_la_production.pdf

Par ces ententes, Hydro-Québec cède tous ses droits et obligations dans 35 permis de recherche d'hydrocarbures sur l'île d'Anticosti, soit :

- 50 % d'intérêt dans 29 permis;
- 25 % d'intérêt dans 6 permis.

Pétrolia accorde à Hydro-Québec :

- Une redevance prioritaire (sur la portion des intérêts cédés) sur une production éventuelle d'hydrocarbures. Cette redevance est de :
 - 1 % sur les premiers 3 millions de barils de pétrole produits;
 - 2 % sur la portion entre 3 et 10 millions de barils de pétrole produits;
 - 3 % sur la portion qui excède 10 millions de barils produits.
- Un droit de premier refus de participer dans le développement d'une découverte d'hydrocarbures commercialement exploitables jusqu'à concurrence de 50 % des droits cédés à un tiers. L'exercice de ce droit fera perdre à Hydro-Québec son droit à une redevance prioritaire.
 - une hypothèque d'une valeur de 10 M\$ en garantie pour le paiement de la redevance prioritaire;
 - un montant de 460 000 \$ pour obtenir le droit d'utilisation des données sismiques d'Hydro-Québec.

À ce jour, il n'y a eu aucune production issue de permis inclus dans cette transaction.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 33 : FOURNIR LE CONTRAT LIANT LE GOUVERNANT DU QUÉBEC ET L'ENTREPRISE PÉTROLIA CONCERNANT
L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE SUR L'ÎLE D'ANTICOSTI
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette question, veuillez vous référer au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 34 : DÉTAIL DES PROJETS RETENUS ET DES SOMMES OCTROYÉES PAR LE MINISTÈRE EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017(ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018) POUR FAVORISER L'INNOVATION DANS CHACUN DES VOLETS SUIVANTS :
A) DÉVELOPPER LA FILIÈRE QUÉBÉCOISE DES CARBURANTS RENOUVELABLES;
B) SOUTENIR LA GÉOTHERMIE ET L'ÉNERGIE SOLAIRE;
C) DÉVELOPPER LE SECTEUR DE L'HYDROGÈNE;
D) DÉVELOPPER LES GAZOTECHOLOGIES;
E) DÉVELOPPER LE SECTEUR DES BIOMASSES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 89 de l'opposition officielle.

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 35 : POUR CHACUN DES PERMIS SUIVANTS :**

- A) PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL;**
- B) PERMIS DE LEVÉE GÉOGRAPHIQUE;**
- C) PERMIS DE FORAGE;**
- D) PERMIS DE COMPLÉTION DE PUIITS;**
- E) PERMIS DE MODIFICATION DE PUIITS;**
- F) BAUX D'EXPLOITATION.**

**NOMBRE ET LISTE DES PERMIS ACCORDÉS EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 (VEUILLEZ FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018). SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS. NOMBRE ET LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2013, AU 31 MARS 2016 ET AU 31 MARS 2017, AINSI QUE LEUR DATE D'ÉCHÉANCE. NOMBRE ET LISTE DES PERMIS RÉVOQUÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 90 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 36 : EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017, POUR CHACUN DES PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ
NATUREL, LE TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LEURS DÉTENTEURS POUR CONSERVER LEURS PERMIS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 91 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 37 : EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 POUR LES GAZ DE SCHISTE :
A) NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE RELATIVEMENT À L'EXPLORATION VENTILÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE;
B) LISTE COMPLÈTE DES FORAGES ET DES FRACTURATIONS HYDRAULIQUES RÉALISÉS PAR CHACUN DES PERMIS OCTROYÉS;
C) NOMBRE ET DÉTAIL DE CHACUNE DES INSPECTIONS RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LES PUIITS ACTUELS;
D) NOMBRE ET DÉTAIL DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE MINISTÈRE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 92 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 38 : MONTANT TOTAL ACCORDÉ EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 POUR LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE
RELATIF AUX RESSOURCES. NOMBRE D'ENTREPRISES QUI EN ONT BÉNÉFICIÉ
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 93 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 39 : CRÉDITS AFFECTÉS EN 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017 À L'ANCIEN PROGRAMME GOUVERNEMENTAL
D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX CÂBLÉS DE DISTRIBUTION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 94 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 40 : NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE
L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 95 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR
L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017. LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 96 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 42 : NOMBRE ET LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION
D'ÉOLIENNES REÇUES EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017. INDIQUER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT.
LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES. DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 97 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 43 : TOTAL DE LA PUISSANCE INSTALLÉE EN ÉNERGIE ÉOLIENNE AU 31 DÉCEMBRE 2017
COÛT MOYEN DE PRODUCTION POUR CETTE ÉNERGIE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

A. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 28 février 2017 et au 31 décembre 2017

En date du 28 février 2017, 3 507,4 MW étaient en opération.

B. Coût moyen de production pour cette énergie

Résumé du coût des projets éoliens retenus				
Initiative	Coût de l'énergie (¢/kWh)	Intégration et raccordement (¢/kWh)	Équilibrage (¢/kWh)	Coût total moyen (¢/kWh)
Contrats de gré à gré¹	ND	ND	ND	ND
1^{er} appel d'offres (1 000 MW)²	6,5	1,3	0,5	8,3
2^e appel d'offres (2 000 MW)²	8,7	1,3	0,5	10,5
3^e appel d'offres (500 MW)³	11,1	2,0	0,5	13,6
4^e appel d'offres (450 MW)⁴	6,3	1,3	0,6	8,2

¹ Information confidentielle, car ententes privées.

² En cents de 2007.

³ En cents de 2009.

⁴ En cents de 2014.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 44 : NOMBRE ET LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS EN 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017.
LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 99 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 45 : ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVEMENT À LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDRO
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions 103 et 104 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 46 : DÉTAIL DU NOMBRE DE RENCONTRES ET DU LIEU, POUR L'ANNÉE 2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017
(au 31 mars 2017), DES RENCONTRES ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET TRANSCANADA
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer au site Internet suivant : <https://www.transparence.gouv.qc.ca/>.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 47 : POUR LES ANNÉES ALLANT DE 2013 À 2017 (au 31 mars 2017), DONNEZ LA VALEUR MONÉTAIRE
ET LE VOLUME PAR TYPE DE MÉTAUX VOLÉ À HYDRO-QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à Hydro-Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 48 : POUR LES EXERCICES ALLANT DE 2011-2012 À 2016-2017, DONNEZ LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET CONSERVÉS
QUI SONT EN LIEN AVEC LES ACHATS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE PAR HYDRO-QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Selon une étude produite en 2013 par la firme Secor-KPMG pour le compte de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable et l'Association canadienne de l'énergie éolienne, cette industrie serait responsable de 5 000 emplois directs et indirects au Québec annuellement, dont 1 200 dans des entreprises éoliennes situées dans la région désignée de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et la municipalité régionale de comté de La Matanie.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 49 : POUR 2015-2016 ET 2016-2017, DONNEZ LE COÛT VENTILÉ POUR LA RÉDACTION, LA CONSULTATION ET LA
CONCEPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 15 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 50 : POUR 2015-2016, 2016-2017 ET L'ESTIMATION LA PLUS À JOUR POUR LES DONNÉES DE 2017-2018, DONNEZ LE NOM
DES ENTREPRISES QUI POSSÈDENT DES CONTRATS POUR LA CONCEPTION, LA CONSULTATION
ET LA RÉDACTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale QGMO-CON-1.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 51 : CONCERNANT LA VENTE D'ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 :

- a) **LE DÉTAIL DE L'ENTENTE ENTRE HYDRO-QUÉBEC ET L'ENTREPRISE ROBERT FER POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ANCIENNE CENTRALE NUCLÉAIRE DE GENTILLY 2 POUR UNE VALEUR DE 68 480 \$;**
 - b) **LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS VENDUS À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;**
 - c) **LA VALEUR AU LIVRE ET LE COÛT D'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS RESTANTS À LA CENTRALE DE GENTILLY 2;**
 - d) **UNE COPIE DES APPELS D'OFFRE PORTANT SUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 QUI A FINALEMENT ÉTÉ ACQUIS PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI PRÉCÈDE L'APPEL D'OFFRE REMPORTÉ PAR L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;**
 - e) **UNE COPIE DE L'APPEL D'OFFRE POUR LEQUEL A SOUMISSIONNÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX ET QUI A PERMIS À CETTE ENTREPRISE D'ACQUÉRIR LES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2;**
 - f) **LE NOM DES AUTRES FIRMES QUÉBÉCOISES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR CET APPEL D'OFFRE;**
 - g) **LA COPIE DE LA SOUMISSION DES 7 FIRMES QUI ONT SOUMISSIONNÉ POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE LA CENTRALE GENTILLY 2;**
 - h) **UNE COPIE DU BAIL OU UNE PREUVE DÉMONTRANT QU'HYDRO-QUÉBEC DEVAIT LIBÉRER L'ENTREPÔT DU 5550 RUE BÉCANCOUR POUR LE 18 DÉCEMBRE ET POUR LEQUEL LA VENTE D'ÉQUIPEMENT À L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX A ÉTÉ RÉALISÉE;**
 - i) **LA LISTE DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES ŒUVRANT AU CANADA ET À L'ÉTRANGER QU'HYDRO-QUÉBEC A TENTÉ DE JOINDRE POUR ÉCOULER CES MÊMES ÉQUIPEMENTS QUI ONT ÉTÉ PAR LA SUITE VENDUS À ROBERT FER ET MÉTAUX;**
 - j) **LE MONTANT OFFERT ET LE NOMBRE D'OFFRES REÇUS PAR HYDRO-QUÉBEC PROVENANT DES ENTREPRISES NUCLÉAIRES ŒUVRANT AU CANADA OU À L'ÉTRANGER POUR LES ÉQUIPEMENTS QU'A FINALEMENT ACHETÉ L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX;**
 - k) **LA LISTE DES MÉDIAS SPÉCIALISÉS DANS LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR;**
 - l) **LA DURÉE EN NOMBRE DE JOURS OU DE SEMAINE ET SELON LE NOM DU MÉDIA PENDANT LESQUELS HYDRO-QUÉBEC A PUBLICISÉ SON INTENTION DE VENDRE L'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE GENTILLY 2 ET POUR LESQUELS L'ENTREPRISE ROBERT FER ET MÉTAUX S'EST FINALEMENT PORTÉ ACQUÉREUR;**
 - m) **LE NOMBRE D'OFFRE REÇU PAR HYDRO-QUÉBEC SUITE À LA PUBLICATION DE CES ANNONCES DANS CES MÉDIAS SPÉCIALISÉS**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à Hydro-Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 123 : VENTILATION DES COUPURES BUDGÉTAIRES DANS LE PROGRAMME 1 :
A) ÉLÉMENT 1 (FORESTIER EN CHEF)
B) ÉLÉMENT 2 (RESSOURCES FORESTIÈRES)
C) ÉLÉMENT 3 (RESSOURCES MINÉRALES)
D) ÉLÉMENT 4 (RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES)
E) ÉLÉMENT 6 (OPÉRATIONS RÉGIONALES)
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer aux questions générales QGSCT-4, QGSCT-7, QGSCT-8 et QGSCT-10

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 124 : VENTILATION DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR LA DIRECTION DU MINISTÈRE ET ADMINISTRATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette question, veuillez vous aux questions générales QGSCT-4, QGSCT-7, QGSCT-9 et QGSCT-11.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 125 : NOMBRE DE POSTES OU ETC COUPÉS AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES. NOMBRE DE POSTES OU
ETC EN 2015-2016 ET 2016-2017 ET PRÉVISIONS POUR 2017-2018 AU FONDS DES RESSOURCES NATURELLES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Entité budgétaire de l'exercice 2016-2017	Nombre de postes coupés - Attrition (régulier) 2016-2017
826 - Fonds des ressources naturelles - Volet gestion des hydrocarbures	0
826 - Fonds des ressources naturelles - Volet patrimoine minier	0
826 - Fonds des ressources naturelles - Volet gestion de l'activité minière	0

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 126 : POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, LISTE ET DÉTAIL DES PROJETS SUBVENTIONNÉS, LE POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES À L'ADMINISTRATION DE CHACUN DES PROGRAMMES, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHACUN DES PROGRAMMES AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES POUR CHACUN DES PROGRAMMES EN INCLUANT LE NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE, MONTANT, ET DATE DE L'OCTROI DE L'AIDE DU PROGRAMME ET LE BUT DU PROJET :

- A) PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES;**
- B) PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT SOUS AMÉNAGEMENT FORESTIER À DES FINS DE BLEUETIÈRES**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Programme	Projets subventionnés	Pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC et la masse salariale.	Liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, montant, et date de l'octroi de l'aide du programme et but du projet
A) Programme d'attribution des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes	Ce programme vise à réserver et à rendre accessibles par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles des terres du domaine de l'État, mais aussi à encadrer l'attribution de droits fonciers. Aucun projet éolien n'est subventionné dans le cadre de ce programme.	Somme accordée à l'administration du programme : aucune Nombre de ETC : 0,47 Masse salariale : 28,5k\$	Aucune aide financière n'est octroyée dans le cadre de ce programme.
B) Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier à des fins de bleuetières	Ce programme vise à permettre l'aménagement de bleuetières de type forêt/bleuet sur les terres du domaine de l'État sous aménagement forestier.	Somme accordée à l'administration du programme : aucune Nombre de ETC : 0,92 Masse salariale : 51,8 k\$	Aucune aide financière n'est octroyée dans le cadre de ce programme.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 127 : LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET DES PROGRAMMES QUI ONT PRIS FIN
AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES DANS LE VOLET TERRITOIRE. SPÉCIFIER L'ENVELOPPE ANNUELLE DE CHACUN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Aucun programme n'a été adopté ou aboli en 2016-2017.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 128 : COPIE DES PRÉVISIONS POUR LES REVENUS TIRÉS DE L'EXPLOITATION DURABLE DE LA FORÊT
POUR LES ANNÉES 2016-2017 À 2018-2019
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 129 : LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE OCTROYÉS LORS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR
RÉGION ADMINISTRATIVE. SOMMES OBTENUES POUR L'ÉMISSION DE CES BAUX.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 81 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 130 : NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2016-2017 ET SOMMES OBTENUES POUR CES
RENOUVELLEMENTS VENTILÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 82 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 131 : SOMMES SUPPLÉMENTAIRES OBTENUES PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE LOYER DES TERRAINS DE
VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2003
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 83 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 132 : LISTE DES BAUX AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES POUR 2015-2016 ET 2016-2017
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 85 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 133: LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES AU
COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES. NOM DES BÉNÉFICIAIRES, RAISONS DES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET COMPENSATIONS
ACCORDÉES, VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 86 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 134 : BUDGET CONSACRÉ À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 2003 VENTILÉ PAR ANNÉE ET PRÉVISIONS
POUR 2017-2018 ET 2018-2019. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 87 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 135 : DEPUIS 2005, QUELS SONT LES NOMS ET ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT :

- A) LA DATE;**
- B) LA DURÉE;**
- C) LE MONTANT DE CES CONTRATS;**
- D) L'OBJET DES CONTRATS;**
- E) LE PROCESSUS DE SÉLECTION**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 88 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 154 : CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE MINE D'OR
À LA BAIE-JAMES PAR GOLDCORP, FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :
A) ESTIMATION DES REDEVANCES QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PERCEVRA AVEC L'EXPLOITATION DE CE NOUVEAU GISEMENT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Le montant des redevances estimées à l'égard d'un exploitant en particulier est une donnée confidentielle obtenue dans l'application de la Loi sur l'impôt minier administrée par l'Agence du revenu du Québec depuis le 1^{er} septembre 2015.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

QUESTION PARTICULIÈRE # 155 : ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENTS MINIERS IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS ET/OU COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, INCLUANT :

- A) L'OBJET DES NÉGOCIATIONS/CONSULTATIONS;**
 - B) LA DATE DES RENCONTRES;**
 - C) L'ÉCHÉANCIER DES NÉGOCIATIONS;**
 - D) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LE GOUVERNEMENT ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS POUR LE GOUVERNEMENT;**
 - E) LE NOM DU NÉGOCIATEUR POUR LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET LA LISTE DE TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AUX NÉGOCIATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

A) Conclusion d'une entente sur la consultation et l'accommodement de la communauté de Pikogan concernant les projets miniers.

B) 25 mai 2016.

C) Le projet d'entente a été approuvé par la prise du décret 998-2016, le 11 novembre 2016.

D) Négociateur pour le gouvernement : Pierre-Christian Labeau (Norton Rose Fullbright Canada)
Représentants gouvernementaux : Olivier Bourdages-Sylvain (Secrétariat aux affaires autochtones)
Stéphane Marsolais (ministère de la Justice du Québec)

E) Représentants des communautés : David Kistabish et Alain Hervieux (Pikogan) et Marie-Christine Gagnon (avocate chez Borden Ladner Gervais).

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 156 : LISTE DES ENTREPRISES QUI FONT DE LA 2^E ET 3^E TRANSFORMATION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 157 : QUANTITÉ DE MINÉRAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI UNE TRANSFORMATION
AUTRE QUE SON EXTRACTION, TRANSFORMÉ AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2015-2016 ET 2016-2017.
VENTILATION PAR USINE, PAR TYPE DE TRANSFORMATION ET PAR TYPE DE MINÉRAI
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 53 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 158 : VENTILATION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES DE MÊME QUE LES
MONTANTS OCTROYÉS POUR 2015-2016 ET 2016-2017 :
A) L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE;
B) L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE;
C) LES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 38 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 159 : DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC, POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, HORS CHANTIER ET AU
CHANTIER, PAR RÉGION ET PAR MINÉRAUX RECHERCHÉS. PRÉVISIONS DES DÉPENSES POUR 2017-2018
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 39 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 160 : COÛT DE RESTAURATION PRÉVU PAR LE MINISTÈRE DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ.
LISTE DES SITES MINIERS SOUS SA RESPONSABILITÉ, EN INDIQUANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES,
CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX ET CEUX SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN 2015-2016 ET 2016-2017
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 58 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 161 : LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION
ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS. MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 42A de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 162 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION
EN 2015-2016 ET 2016-2017. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 43A de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 163 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS EN 2015-2016 ET 2016-2017.
NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 41B de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 164 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS EN
2015-2016 ET 2016-2017. LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016.
VENTILÉ PAR OCTROI ET PAR RENOUVELLEMENT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 42B de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 165 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX
D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE EN 2015-2016 ET 2016-2017.
LISTE ET NOMBRE DE BAUX EN VIGUEUR AU 31 MARS 2016 ET AU 31 MARS 2017. VENTILÉS PAR OCTROI ET RENOUVELLEMENT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 43B de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 166 : MONTANT, NOMBRE ET NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DU « CRÉDIT DE DROITS REMBOURSABLE POUR PERTE » POUR
LES 3 DERNIÈRES ANNÉES EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 44 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 167 : MONTANTS ACCORDÉS, MONTANTS PRÉVUS ET NOM DES BÉNÉFICIAIRES POUR :
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

A) ALLOCATION ADDITIONNELLE POUR UNE MINE SITUÉE DANS LE NORD QUÉBÉCOIS

Pour cette question, veuillez-vous référer à la question 45 de l'opposition officielle.

B) ALLOCATION POUR AMORTISSEMENT

Pour cette question, veuillez-vous référer à la question 46 de l'opposition officielle.

C) ALLOCATION POUR EXPLORATION;

Pour cette question, veuillez-vous référer à la question 47 de l'opposition officielle.

D) ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR AVANT PRODUCTION

Pour cette question, veuillez-vous référer à la question 48 de l'opposition officielle.

E) ALLOCATION POUR AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR APRÈS PRODUCTION

Pour cette question, veuillez-vous référer à la question 49 de l'opposition officielle.

F) ALLOCATION POUR TRAITEMENT; POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

Pour cette question, veuillez-vous référer à la question 50 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 168 : DÉTAILS DE L'IMPACT DES NOUVELLES RÈGLES D'APPLICATION
POUR LES TRAVAUX FINANCÉS PAR ACTIONS ACCRÉDITIVES DONT L'EXCLUSION DE CERTAINS FRAIS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

En vertu de la réforme du régime d'impôt minier du 30 mars 2010 :

FRAIS D'EXPLORATION

- 1) Tous les frais d'exploration d'un exploitant qui sont financés par l'émission d'actions accréditatives et renoncés en faveur d'un investisseur ne sont plus admissibles au crédit de droits remboursable pour perte.
- 2) 50 % seulement des frais d'exploration admissibles et non renoncés par un exploitant qui n'exploite pas une substance minérale (sociétés d'exploration) donnent droit au crédit de droits remboursable pour perte, à un taux de 16 %.
- 3) Les frais d'exploration admissibles et non renoncés par un exploitant qui exploite une substance minérale (sociétés productrices) donnent droit à une allocation pour exploration limitée à 10 % du profit minier.

FRAIS D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR AVANT PRODUCTION

- 1) Tous les frais d'aménagement et de mise en valeur avant production d'un exploitant qui sont financés par l'émission d'actions accréditatives et renoncés en faveur d'un investisseur ne sont plus admissibles au crédit de droits remboursable pour perte.
- 2) Les frais d'aménagement et de mise en valeur avant production admissibles et non renoncés par un exploitant (que celui-ci soit une société d'exploration ou une société productrice) donnent droit au crédit de droits remboursable pour perte, à un taux de 16 %.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 169 : DÉTAILS DE L'IMPACT DES RÈGLES S'APPLIQUANT AUX PIERRES PRÉCIEUSES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Les règles s'appliquant aux pierres précieuses ont été introduites lors de la réforme du régime d'impôt minier, le 30 mars 2010, en vue de l'exploitation du diamant au Québec. L'impact de ces règles n'est pas encore connu puisque la production commerciale de la seule mine diamantifère du Québec a été déclarée le 1^{er} janvier 2017 et les résultats de son exploitation ne sont pas encore déposés auprès de l'Agence du revenu du Québec qui administre la Loi sur l'impôt minier depuis le 1^{er} septembre 2015.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 170 : ÉTAT DE LA SITUATION DES FIDUCIES POUR L'ENVIRONNEMENT VENTILÉ PAR MINE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Le nom des exploitants qui contribuent à une fiducie pour l'environnement ainsi que le montant des cotisations qui y sont versées sont des données confidentielles obtenues dans le cadre de l'application de la Loi sur l'impôt minier.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 171 : VENTILATION DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS, EN VENTILANT PAR ANNÉE ET PAR MINÉRAI EXPLOITÉ,
DE 2007-2008 À 2015-2016. ACTIONS POSÉES POUR RÉCUPÉRER CES MONTANTS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 51 de l'opposition officielle.

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 172 : LISTE DES AVIS D'INFRACTIONS ÉMIS PAR LE SECTEUR MINES DU MINISTÈRE
POUR 2015-2016 ET 2016-2017. MONTANT RÉCOLTÉ ET INFRACTIONS COMMISES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 54 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 173 : TONNAGE EXTRAIT EN 2015-2016 ET 2016-2017. VENTILATION PAR TYPE DE MINÉRAI ET PAR MINE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 55 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 174 : LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCES OU DE RENOUVELLEMENT
EN 2015-2016 ET 2016-2017, VENTILÉ PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 56 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 175 : COPIE DES PLANS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT QUE LE MINISTÈRE A EN SA POSSESSION.
MONTANT DE LA GARANTIE ÉTABLI POUR CHACUN DE CES PLANS ET MONTANT RÉEL VERSÉ POUR CETTE GARANTIE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 57 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 176 : COPIE DES PLANS D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS
SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE
DÉTAIL SITE PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ EN 2015-2016 ET 2016-2017
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 58 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 177 : POUR CHACUN DES PROGRAMMES ET AIDES FINANCIÈRES SUIVANTS, MENTIONNER LE NOMBRE D'INTERVENTIONS
OU PROJETS SOUTENUS AINSI QUE LE MONTANT CONSENTI PAR PROGRAMME ET AIDE FINANCIÈRE ET L'ORGANISME RESPONSABLE POUR LES
2 DERNIÈRES ANNÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

- A) AÉROTHERME À CONDENSATION;
- B) AIDE FINANCIÈRE À LA RÉNOVATION;
- C) APPUI AUX INITIATIVES – OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS;
- D) CHAUDIÈRE À CONDENSATION;
- E) CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE INTERMÉDIAIRE;
- F) CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE;
- G) CHAUDIÈRE À EFFICACITÉ SUPÉRIEURE;
- H) CHAUDIÈRE EFFICACE;
- I) CHAUDIÈRES À CONDENSATION;
- J) CHAUFFE-EAU;
- K) CHAUFFE-EAU À CONDENSATION;
- L) CHAUFFE-EAU À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE;
- M) DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER;
- N) ÉCOMOBILE;
- O) ÉCONOLOGIS;
- P) ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE;
- Q) ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES GRANDES ENTREPRISES;
- R) ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE;
- S) ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES;
- T) ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET SIMULATIONS ÉNERGÉTIQUES – GRANDES ENTREPRISES;
- U) GÉOTHERMIE;
- V) HOTTE À DÉBIT VARIABLE;
- W) IDÉE;
- X) INFRAROUGE;
- Y) NOUVELLES CONSTRUCTIONS EFFICACES;
- Z) NOVOCLIMAT^{MC};
- AA) PISTE;
- BB) PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU CHAUDE;
- CC) PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE (PAIE);
- DD) PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) – VOLET AGROALIMENTAIRE;

- EE) PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION (OPTER) – VOLET SUPERMARCHÉS;
- FF) PROGRAMME D'AIDE À L'IMPLANTATION DE MESURES EFFICACES DANS LES BÂTIMENTS;
- GG) PROGRAMME D'AIDE À L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SOLAIRES OPÉRATIONNELS;
- HH) PROGRAMME D'AIDE À L'UTILISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE POUR LE CHAUFFAGE (PILOTE);
- II) PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR MANUFACTURIER;
- JJ) PROGRAMME D'OPTIMISATION EN RÉFRIGÉRATION – VOLET ARÉNAS ET CURLINGS (OPTER);
- KK) PROGRAMME DE DÉMONSTRATION DES TECHNOLOGIES VERTES VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES (TECHNOCLIMAT);
- LL) PROGRAMME DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION DE MAZOUT LOURD;
- MM) PROGRAMME DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SOLAIRE;
- NN) PROGRAMME FENÊTRES ENERGY STAR®;
- OO) PROMOTION DES PRODUITS MIEUX CONSOMMER – ENERGY STAR®;
- PP) RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR DES EAUX DE DOUCHE;
- QQ) RÉCUPÉRATION DE RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS ÉNERGIVORES (RECYC-FRIGO);
- RR) REMISE AU POINT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES DES BÂTIMENTS;
- SS) RÉNOCLIMAT^{MC};
- TT) RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU;
- UU) RÉNOVATIONS ÉCONERGÉTIQUES;
- VV) ROULEZ ÉLECTRIQUE;
- WW) SYSTÈME COMBO;
- XX) THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE PROGRAMMABLE;
- YY) THERMOSTAT PROGRAMMABLE;
- ZZ) UNITÉ DE CHAUFFAGE À L'INFRAROUGE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 177 : POUR CHACUN DES PROGRAMMES ET AIDES FINANCIÈRES SUIVANTS, MENTIONNER LE NOMBRE
D'INTERVENTIONS OU PROJETS SOUTENUS AINSI QUE LE MONTANT CONSENTI PAR PROGRAMME ET AIDE FINANCIÈRE ET L'ORGANISME
RESPONSABLE POUR LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques ne répond que pour les programmes d'aide financière qui sont de son ressort.

Pour l'exercice 2016-2017

Programme / Intervention	Nombre d'interventions	Aides (k\$)
o) Éconologis - volet 1 (adresses où il y a visite de sensibilisation)	2 939 ⁽¹⁾	
Éconologis - volet 2 (adresses où il y a installation de thermostats)	970 ⁽¹⁾	950
z) Programme Novoclimat ^{MC} - volet GBM	844 unités	
Programme Novoclimat ^{2.0} - volet Maison	254 maisons	
Programme Novoclimat ^{2.0} - volet PBM	180 unités	2 664
cc) Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)	0	40
dd) ee) jj) Programme d'optimisation en réfrigération - tous les volets (OPTER)	0	0
ff) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments	0	0
gg) Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels (PAIESO)	0	0
hh) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) (PABC)	0	(46)
ii) Programme d'appui au secteur manufacturier (PASM)	0	0
kk) Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Technoclimat)	0	(89)
kk) Technoclimat 2.0	4	3 970
ll) Programme de réduction de consommation de mazout lourd (PRCML)	0	0
ss) Rénoclimat ^{MC}	16 143	21 702
Rénoclimat - Volet Chauffez vert - Conversion de systèmes de chauffage dans le secteur résidentiel	2 009	2 291
v v) 14.1 Rabais à l'achat de véhicules électriques et bornes de recharge	9 838	36 756
14.2.3 Programme Branché au travail	236	867
24.1 BFR - Soutien au développement des bioénergies pour réduire les émissions de GES à court terme	7	5 023
EcoPerformance	247	42 027

(1) Résultats constatés au troisième trimestre 2016-2017 (au 31 décembre 2016).

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 178 : POUR LES PROGRAMMES DE TECHNOCLIMAT ET D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE, FOURNIR LA LISTE DES PROJETS RETENUS EN 2016-2017, LE NOMBRE DE PROJETS SOUMIS, L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE, LE COÛT TOTAL DU PROJET, LES GES OU JOULES ÉCONOMISÉS ET UNE BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 136 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 179 : DANS LE CADRE DU PROGRAMME ROULEZ ÉLECTRIQUE, NOMBRE ET MONTANT TOTAL DES MONTANTS ACCORDÉS
VENTILÉS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES (PARTICULIERS, ENTREPRISES, MUNICIPALITÉS OU OBNL). INDIQUER AUSSI LE NOMBRE DE DEMANDES ET
LE MONTANT TOTAL ACCORDÉ DEPUIS LE DÉBUT DE CE PROGRAMME.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 137 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 180 : MONTANT VERSÉ EN 2015-2016 ET 2016-2017 POUR L'AIDE FINANCIÈRE À L'INSTALLATION
D'UNE BORNE DE RECHARGE DE 240 VOLTS À DOMICILE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 137 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 181 : BILAN ET BUDGET OCTROYÉ AU PLAN DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2016-2017 ET PRÉVISION POUR 2017-2018
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 132 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 182 : LISTE DE TOUS LES COMITÉS (AVEC DES MINISTÈRES, ORGANISMES OU TOUT AUTRE PARTENAIRE) DONT A FAIT
PARTIE LE BUREAU DE L'EFFICACITÉ ET DE L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUES EN 2015-2016 ET 2016-2017 EN PRÉCISANT LE MANDAT POUR CHACUN
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 134 de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
QUESTION PARTICULIÈRE # 194 : CONCERNANT LES MESURES SERVANT À APPUYER L'EXPLORATION MINIÈRE, PRÉSENTÉES EN PAGE B.193 DU
PLAN BUDGÉTAIRE DE 2015-2016, DONNEZ PAR TYPE DE MESURES ET SELON LES ANNÉES :
A) LE NOMBRE D'ENTREPRISES ESTIMÉ QUI BÉNÉFICIERONT DE LA MESURE;
B) LA VALEUR MOYENNE DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR UNE ENTREPRISE;
C) L'IMPACT ESTIMÉ SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MESURES	NOMBRE D'ENTREPRISES ESTIMÉ QUI BÉNÉFICIERONT DE LA MESURE	VALEUR MOYENNE DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR UNE ENTREPRISE	IMPACT ESTIMÉ SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS
1) Report d'un an de la hausse de la tarification des titres miniers	Un peu plus de 250 entreprises, dont la majorité est des entreprises d'exploration minière	850\$ par entreprise en moyenne en 2015	ND
2) Réduction pour deux ans du coût minimum des travaux à effectuer sur un claim	Environ 50 entreprises d'exploration minière	88 000 \$ en moyenne en 2016	Permettrait de protéger environ 45 emplois, par année, pendant deux ans
3) Renouvellement du mandat de SIDEX	Environ 125 entreprises, dont la majorité est des entreprises d'exploration minière	550 000 \$, en moyenne par année, sous forme de prises de participation	Plus d'une centaine d'emplois par année
4) Amélioration des connaissances géoscientifiques sur le territoire du Plan Nord	ND	S. O.	ND
5) Appui à la recherche sur la valorisation des résidus miniers	S. O. ¹	S. O.	S. O.
6) Développement responsable de l'industrie minière	S. O. ¹	S. O.	S. O.
7) Élargissement de la définition des frais d'exploration pour inclure certaines dépenses liées aux études environnementales et aux consultations des communautés	Cette mesure est essentiellement une mesure d'harmonisation à une mesure fédérale.	S. O.	ND

¹ Les travaux de recherche seront réalisés par des chercheurs universitaires.



*Énergie et Ressources
naturelles*

Québec 